

PAIEMENT DÉMATÉRIALISÉ DES LICENCES



Afin de faciliter les démarches pour le club et ses pratiquants, la FFBB innove et propose le service de souscription de licence en ligne. Après avoir complété son formulaire en ligne le licencié pourra choisir de régler sa licence via un paiement en ligne sécurisé.

POURQUOI ?



Faciliter la prise de licence.



Répondre aux besoins des pratiquants.



S'adapter aux nouveaux modes de consommation en ligne.



Simplifier la gestion des licences pour les clubs.

COMMENT ?

1

Le club doit :

- Se créer un compte Hello Asso
- Se connecter à FBI
- Saisir la grille tarifaire
- Activer le paiement

5

Le futur licencié rempli le formulaire, choisi son mode de paiement et valide les informations.

2

Le futur licencié indique à son club le souhait de créer, renouveler ou muter sa licence.

6

S'il choisi la carte bancaire, une page Hello Asso s'ouvre et il devra remplir ses informations de carte bancaire.

3

Le club réalise une préinscription sur FBI via e-Licence.

7

Le club effectue un contrôle.

4

Un mail avec un lien est envoyé au pratiquant pour compléter un formulaire.

8

Le Comité Départemental à un délai de 15 jours pour valider l'envoi de la licence par mail.

VOTRE CHECK-LIST

- Utiliser les outils de la FFBB pour comprendre le fonctionnement du paiement dématérialisé (boîte à outils, e-learning, tutorial, foire aux questions, chaine vidéo).
- Former et expliquer le fonctionnement à vos licenciés et à vos bénévoles.
- Communiquer ce nouveau moyen de souscription auprès de vos pratiquants.

TOUTES LES INFOS SUR

[FFBB.COM](https://www.ffbb.com)

